

■ **Art funéraire création Sàrl**, à O gens, CH-550-1051527-3, commerce de monuments funéraires, matériaux en granit et pierres de cheminées (FOSC du 17.09.2007, p. 15/4113146). Statuts modifiés le 17 juin 2009. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts de CHF 1'000. Rosset Pierre-Alain, élu président des gérants, et Gasser Philippe sont maintenant chacun titulaire de 10 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part de CHF 10'000). Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration des gérants du 17 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 11513 du 14.07.2009  
(05149436 / CH-550.1.051.527-3)